

Bordeaux

Bilan de votre ville 7 thématiques en chiffres clés

> INSTITUT MONTAIGNE





Municipales à Bordeaux

1. Bilan et analyse de la santé financière

Chiffres clés de la ville						
	2018	2014		2008		
Population	256 045	243 199		232 272		
		Dépenses				
	M€	Evolution depuis 2014	М€	Evolution depuis 2008	М€	
Dépenses totales	451,2	- 19,3 %	559,3	+ 14,2 %	395,2	
Dépenses par habitant (€)	1762,2	- 23,4 %	2299,8	+ 3,6 %	1701,5	
Charges de fonctionnement	321,2	- 16,4 %	384,2	+ 6,1 %	302,6	
Emplois d'investissement	130	- 25,8 %	175,1	+ 40,4 %	92,6	
Charges de personnel	139	- 23,4 %	181,4	- 11,7 %	157,4	
Charges de personnel par habitant (€)	542,9	- 27,2 %	745,9	- 19,9 %	677,7	
Dépenses d'équipement	81	- 42,8 %	141,5	+ 21,6 %	66,6	
Dépenses d'équipement par habitant (€)	316,4	- 45,6 %	581,8	+ 10,3 %	286,7	
		Recettes				
	M€	Evolution depuis 2014	М€	Evolution depuis 2008	М€	
Recettes totales	491	- 18,4 %	602	+ 16,4 %	422	
Produits des impôts locaux	229,5	+ 16,9 %	196,4	+ 41,5 %	162,2	
Produits des impôts locaux par habitant (€)	896,3	- 5,0 %	943,7	- 9,3 %	988	
DGF	38,6	- 32,0 %	56,8	- 36,8 %	61,1	
DGF par habitant (€)	150,8	- 35,3 %	233,6	- 42,7 %	263,1	
Dette et financement						
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	М€	
Dette	254,6	- 10,5 %	284,4	+ 35,4 %	188	
Dette par habitant (€)	994,4	- 15,0 %	1169,4	+ 22,9 %	809,4	
Dette/CAF (en années)	3,6 ans	- 4,1 ans	7,7 ans	- 1 an	4,6 ans	







Chiffres clés de l'intercommunalité					
	2018				
Population de l'intercommunalité	796 723				
	M€	Montant par habitant (€)	Depuis 2014 (%)		
Dépenses totales – budget total	1 958	2 487	+ 38,2 %		
Dette	739,8	940	+ 22 %		

En 10 ans, la ville de Bordeaux a connu une forte croissance de sa population, de plus de 10 %, passant de 232 000 à 256 000 habitants. Sur la même période, le budget de la municipalité a augmenté un peu plus fortement, puisqu'il a crû de plus de 14 %. Ainsi, les dépenses de la ville de Bordeaux sont passées de 1 702 € par habitant en 2008 à 1 762 € en 2018. Ces dépenses n'ont pas augmenté de manière linéaire mais ont connu deux phases distinctes.

La première phase, 2008-2015, est une période d'augmentation rapide des dépenses qui culminent en 2015 avec un budget municipal de plus de 600 millions d'euros (les dépenses ont ainsi augmenté de 41 % entre 2008 et 2014). Cette hausse des dépenses provient principalement de la section d'investissement du budget de la ville qui double sur la période, tandis que les dépenses de fonctionnement augmentent de 20 %. Si cette dynamique d'investissement transparaît entre 2008 et 2013 à travers la forte progression des dépenses d'équipement, à partir de 2013 ce sont les remboursements d'emprunts et de dettes assimilées qui expliquent la hausse des dépenses de la section d'investissement. Ainsi, ces remboursements ont été multipliés par 2,5 entre 2013 et 2015.

La deuxième phase, 2015-2018, est une période de diminution rapide du budget de la commune ramenant celui-ci au niveau atteint au début de la décennie 2010. Le budget de la ville de Bordeaux diminue ainsi d'environ 20 % entre 2014 et 2018. Cette baisse est liée à une diminution conjointe des charges de fonctionnement (- 16 %) et des emplois d'investissement (- 25 %). Il est à noter que seules les dépenses de personnel sont plus basses en 2018 qu'en 2008 (- 11 %), diminution pour partie engendrée par le transfert de certaines compétences de la ville à la métropole en application de la loi MAPTAM.

S'agissant de l'endettement, on constate également deux mêmes périodes. Après une croissance forte pendant la première partie des années 2010, la courbe de l'endettement de la ville de Bordeaux s'est nettement inversée concomitamment à la montée en charge de la Métropole et des transferts de compétences qui ont accompagné la loi MAPTAM. Cette trajectoire de désendettement entamée en 2016 permet, en 2018, à Bordeaux de supporter un niveau d'endettement de 10 % inférieur à la moyenne de sa strate avec un poids de la dette de 1 000 € par habitant.

Dans le même temps, le produit de la fiscalité locale directe bordelaise a progressé de manière régulière sur l'ensemble de la période, de 2008 à 2018. Cela est principalement dû aux effets bases car les taux n'ont été relevés qu'une seule fois, en 2015, année post-électorale. Par rapport à la strate, la situation de Bordeaux a peu évolué sur la période, le produit fiscal par habitant y est resté 30 % supérieur à la moyenne de la strate pour la taxe d'habitation et de près de 50 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Comparativement à ses homologues, la





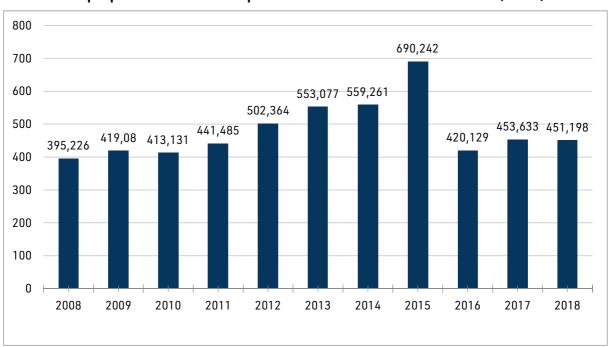


ville pratique à la fois des taux plus élevés et des bases par habitant plus abondantes, ce qui explique ce produit fiscal plus important.

Ces différentes évolutions permettent à la ville de Bordeaux de présenter des fondamentaux budgétaires et financiers en nette amélioration sur les quatre dernières années (réduction de l'encours de dette, baisse de la rigidité de la dépense via une baisse de la proportion des dépenses de personnel dans le budget total et amélioration de la capacité d'autofinancement). Cette tendance a été en revanche accompagnée d'une dégradation de ceux de la métropole qui a vu notamment sa dette progresser de + 22 % en 4 ans, conséquence de la mise en œuvre de la loi MAPTAM et des importants transferts de compétences et de charges opérés de la ville vers la métropole depuis 2014.

1.1. Les dépenses

De 2008 à 2018, les dépenses de la ville de Bordeaux ont augmenté de plus de 14 %, passant de 395,2 M€ en 2008 à 451,2 M€ en 2018. Ramenées au nombre d'habitants, les dépenses ont connu une progression plus modérée, de 3,6 % en 10 ans, passant de 1 701 € par habitant à 1 762 € par habitant. L'augmentation des dépenses est surtout intervenue avant 2015, avec une augmentation rapide des dépenses (+41 % entre 2008 et 2014), le budget municipal atteignant un maximum de 600 M€ en 2015.



Graphique 1 : Évolution des dépenses de la ville de Bordeaux 2008-2018 (en M€)

Source: Site DGFiP





a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 18,6 M \in depuis 2008 (+ 6,1 %), en particulier sur la période 2008-2015, avant de baisser à partir de 2016. Le budget de fonctionnement est ainsi passé de 384,2 \in en 2014 à 321,2 M \in en 2018, soit une baisse de 16,4 %.

Les charges de personnel ont quant à elles nettement diminué depuis 2008 (-11,7%), passant de 157,4 M \in à 139,0 M \in en 2018. Cette diminution est pour partie engendrée par le transfert de certaines compétences de la ville à la métropole en application de la loi MAPTAM.

500000 475990 450000 384178 400000 348370₃₄₉₉₅₁ 315012321154 305168 320533₃₃₀₆₅₀ 350000 302624313050 300000 Charges de fonctionnement 250000 Dépenses de 200000 personnel 150000 100000 50000 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018

Graphique 2 : Dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement de la ville de Bordeaux 2008-2018 (en milliers d'€)

<u>Source</u> : Site DGFiP

b) Les dépenses d'investissement

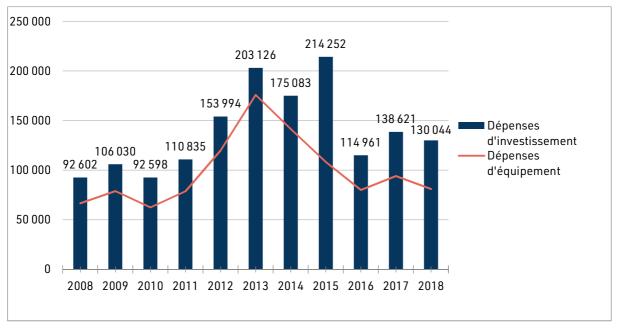
La hausse des dépenses de la section d'investissement du budget de la ville est principalement responsable de la hausse des dépenses globales de la ville sur la période 2008-2018. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 37,4 M€ depuis 2008 (+ 40,4 %), en particulier sur la période 2008-2015, avant de baisser à partir de 2016. Le budget d'investissement est ainsi passé de 175,1 M€ en 2014 à 130,0 M€ en 2018, soit une baisse de 25,8 %. Si cette dynamique d'investissement transparaît entre 2008 et 2013 à travers la forte progression des dépenses d'équipement, à partir de 2013 ce sont les remboursements d'emprunts et de dettes assimilées qui expliquent la hausse des dépenses de la section d'investissement. Ainsi, ce dernier poste est multiplié par 2,5 entre 2013 et 2015.





M

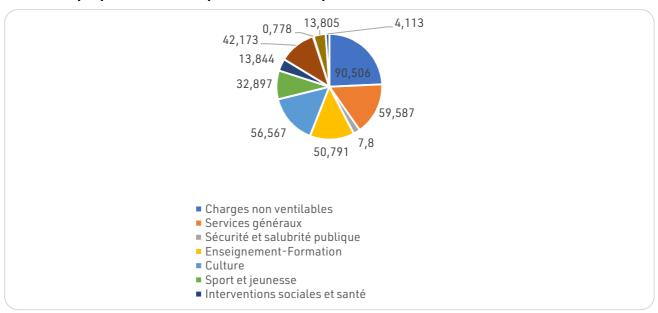
Graphique 3 : Dépenses d'équipement dans les dépenses d'investissement de la ville de Bordeaux 2008-2018 (en milliers d'€)



c) Ventilation par fonction

S'agissant des dépenses de fonctionnement, les services généraux constituent le premier poste de dépenses (16 %), suivi par l'action pour la culture (15 %) et l'enseignement et la formation (14 %). Les politiques pour la famille correspondent à 11 % du budget et celles pour le sport et la jeunesse à 9 % du budget.

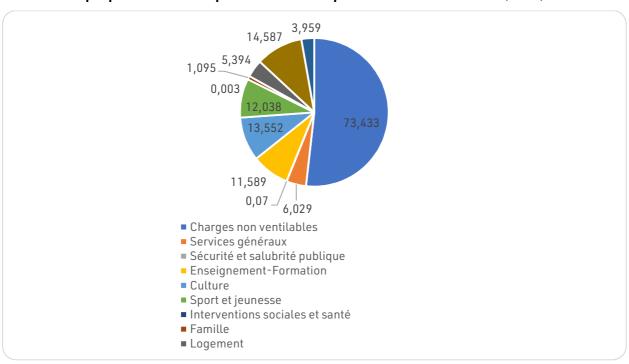
Graphique 4: Ventilation par fonction des dépenses de fonctionnement 2018 (en %)



<u>Source</u> : annexe du compte administratif 2018, dépenses de fonctionnement

S'agissant des dépenses d'investissement, l'aménagement, les services urbains et l'environnement constituent le premier poste de dépenses (10 %), suivi par l'action pour la culture (10 %) et l'enseignement et la formation (8 %). Les politiques pour le sport et la jeunesse correspondent à 9 % du budget.

Graphique 5: Ventilation par fonction des emplois d'investissement 2018 (en %)



Source: annexe du compte administratif 2018, dépenses d'investissement.





1.2. Les recettes

Les impôts locaux représentent près des deux tiers des recettes de fonctionnement de la ville de Bordeaux. Les dotations de l'Etat, et notamment la DGF, en diminution, représentent désormais 10 % de ces recettes.

Graphique 6 : Principales recettes de fonctionnement de la ville de Bordeaux 2018 (en M€)

<u>Source</u>: DGFiP

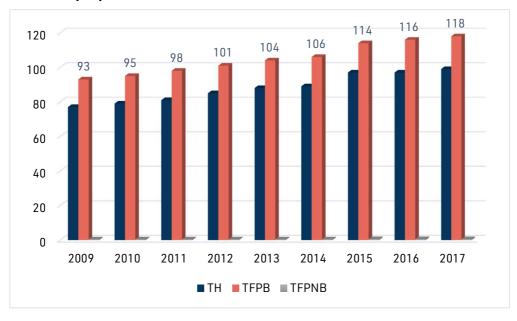
a) Taxes

Le produit de la fiscalité locale directe bordelaise a progressé de manière régulière depuis une dizaine d'années. Cela est principalement dû aux effets bases car les taux n'ont été relevés qu'une seule fois, en 2015 année post-électorale. Par rapport à la strate, la situation de Bordeaux a peu évolué sur la période, le produit fiscal par habitant y est resté 30 % supérieur à la moyenne de la strate pour la taxe d'habitation et de près de 50 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Comparativement à ses homologues, la ville pratique à la fois des taux plus élevés et sur des bases par habitant plus abondantes, ce qui explique ce produit fiscal plus élevé. Pourtant la ville de Bordeaux pratique, pour la taxe d'habitation, des réductions de base près de deux fois plus élevées par habitant que la moyenne de sa strate ; près de la moitié des foyers bordelais étaient en 2017 exonérés ou dégrevés et ne payaient pas la totalité de la TH, avant mise en œuvre de la réforme.

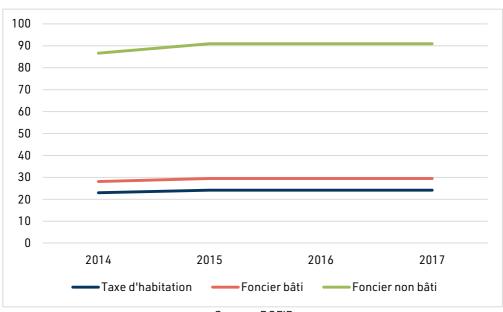


M

Graphique 7 : Produit de la fiscalité directe locale 2009-2017 (en M€)



Graphique 8 : Évolution des taux de la fiscalité directe 2014-2017 (en %)



Source: DGFiP





Tableau 1 : Évolution des taux de la fiscalité directe locale 2014-2017 (en %)

	2014		2015		2015		2015 201		16	20	17
	Ville	Strate	Ville	Strate	Ville	Strate	Ville	Strate			
Taxe d'habitation	22,98	21,01	24,13	21,47	24,13	22,25	24,13	22,08			
Foncier bâti	28,10	23,07	29,51	23,67	29,51	23,87	29,51	23,74			
Foncier non bâti	86,59	35,33	90,92	36,35	90,92	36,72	90,92	35,70			

Tableau 2 : Bases imposables à Bordeaux et dans les communes de la même strate 2017 (en € par habitant)

Taxes	Bases imposables		
	Ville	Moyenne de la strate	
Taxe d'habitation	1626	1368	
Taxe sur le foncier bâti	1598	1392	
Taxe sur le foncier non bâti	2	4	

Source: DGFiP

En matière de fiscalité directe locale, la pression fiscale à Bordeaux se révèle plus élevée que la strate, en taux comme en montant, aussi bien pour la taxe foncière que pour la taxe d'habitation.

b) Dotations de l'État

La dotation globale de fonctionnement perçue par la ville de Bordeaux a fortement diminué sur une dizaine d'années, baissant de plus d'un tiers passant de plus de 60 M€ par an à moins de 40 M€ annuels. Cela est dû à deux facteurs principaux : la baisse globale de la DGF d'une part et la mise en œuvre de la loi MAPTAM à compter de 2015. Désormais la part de la DGF dans l'ensemble des recettes de fonctionnement de la commune n'est plus que de 10 % quand, en 2008, elle en représentait près du double. La ville de Bordeaux perçoit ainsi moins de DGF par habitant que la moyenne de sa strate.

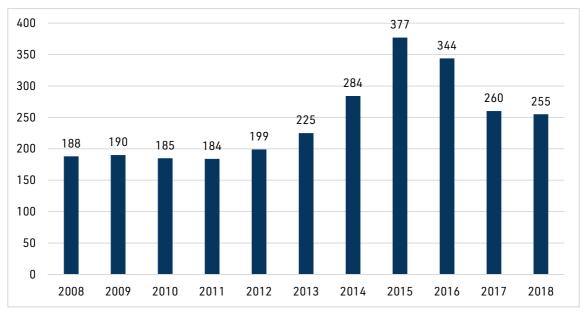
1.3. Dette et financement

a) Endettement

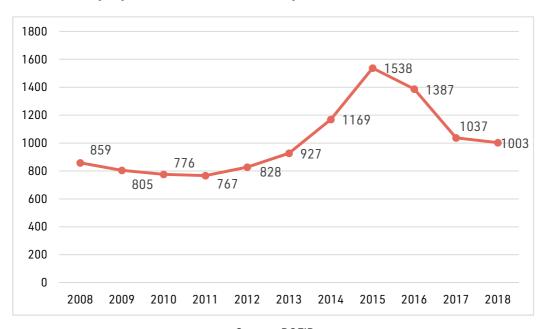
Après une croissance forte pendant la première partie des années 2010, la courbe de l'endettement de la ville de Bordeaux s'est nettement inversée concomitamment à la montée en charge de la Métropole et des transferts de compétences qui ont accompagné la loi MAPTAM. Outre le poids de la dette par habitant de 10 % inférieur à la moyenne de sa strate avec 1 000 € par habitant en 2018, la ville de Bordeaux ne souffre pas d'emprunts structurés, ce qui permet de rassurer sur la santé financière de la ville.



Graphique 9 : Évolution de la dette de la commune de Bordeaux 2008-2018 (en M€)



Graphique 10 : Évolution de la dette par habitant 2008-2018 (en €)



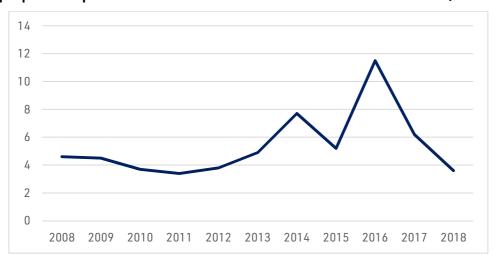
<u>Source</u>: DGFiP





b) Capacité de désendettement

Graphique 11 : Capacité de désendettement de la ville de Bordeaux 2008-2018 (en années)



Source : DGFiP

Calculée en rapportant l'encours de dette à la capacité d'autofinancement, la capacité de désendettement mesure la soutenabilité de la dette au regard de la capacité de la structure à générer des excédents dans son cycle de fonctionnement pour investir. Elle s'établit en 2018 à moins de quatre années, loin des seuils d'alerte, ce qui illustre également l'amélioration de la santé financière la commune de Bordeaux.

1.4. Intercommunalité

La Métropole de Bordeaux est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), lui-même créé le 1er janvier 1968 en application de la loi du 31 décembre 1966 instituant les communautés urbaines. Depuis le 1er janvier 2015, la Communauté urbaine de Bordeaux est passée au rang de métropole et s'appelle désormais Bordeaux Métropole, en application de la loi MAPTAM (Loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) entrée en vigueur le 27 janvier 2014. Elle regroupe 28 communes et couvre 570 km².

Les compétences historiques de la métropole (développement économique, habitat urbanisme, environnement, eau et assainissement, transports et voirie, MIN...) ont été complétées par la loi MAPTAM aux domaines du tourisme, des équipements socio-culturels, de la politique de la ville, etc...





Graphique 12 : Budget de Bordeaux Métropole 2014-2018 (en M€)

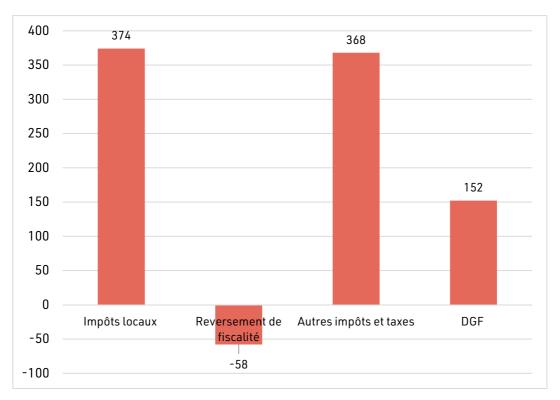
Bordeaux Métropole représente un poids financier croissant avec un budget total approchant 2 Mds € en 2018 (1,96 Mds€), avec plus de 5 000 agents (5 156 ETPT en 2018) et avec un coefficient de d'intégration fiscale de 0,57 en 2019 (0,45 en 2017) signifiant que désormais la fiscalité perçue par la métropole dépasse celle collectée pour les communes. Les recettes de fonctionnement sont assises en majorité sur la fiscalité locale (TH part intercommunale, CFE, CVAE, IFER, TASCOM).

Les dépenses de fonctionnement ont atteint 824 M€ en 2018, en progression de 100 M€ en 4 ans, hausse intégralement imputable aux dépenses de personnel qui ont progressé de 132 M€ en 2014 à 245 M€ en 2018. Cette hausse est due à un effet volume lié à la progression constante des effectifs qui de 2 946 ETPT en 2014 ont atteint 5 156 ETPT en 2018 (soit +75 %). Les dépenses d'équipement (685 M€) ont suivi une progression plus dynamique encore que les dépenses de fonctionnement avec + 230 M€ en 4 ans.

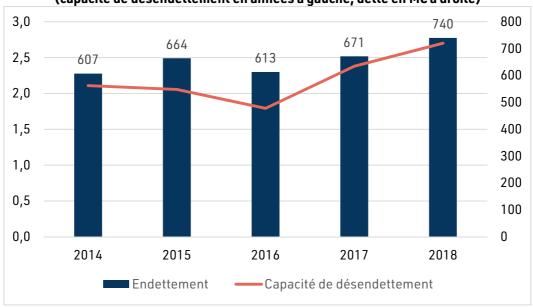
L'endettement de Bordeaux Métropole a suivi cette montée en charge des compétences intercommunales et les effets volume qui l'accompagne. On peut cependant noter que la capacité de désendettement se dégrade sur la période même si elle reste toujours inférieure à 3 ans. Les transferts de compétences ont ainsi entraîné un transfert partiel du poids de la dette, comme des effectifs du niveau communal vers le secteur métropolitain.



Graphique 13 : Principales recettes de fonctionnement de Bordeaux Métropole 2017 (en M€)



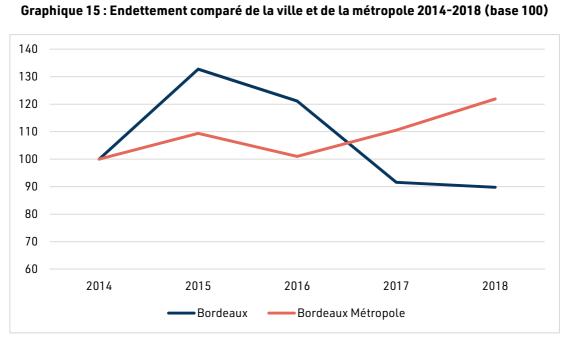
Graphique 14 : Capacité de désendettement de Bordeaux Métropole 2014-2018 (capacité de désendettement en années à gauche, dette en M€ à droite)



Source: DGFiP









2. Fiches thématiques

En complément du bilan financier de chaque ville, l'Institut Montaigne a décidé, dans le cadre de cette opération, de développer pour chacune des 11 villes étudiées des fiches thématiques, reprenant quelques indicateurs clés.

Voici les thématiques abordées :

- Culture, sport et tourisme ;
- Démocratie et vie locale ;
- Politiques sociales et éducation ;
- Sécurité;
- Transports et mobilités ;
- Urbanisme et logement.

a) Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année
Budget alloué à la politique culturelle par habitant	273,9€	2018
Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants	12,9	2018
Budget alloué à la politique sportive par habitant	99,8€	2018
Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	83,2	2018
Nombre de nuitées touristiques (département)	4 440 000	2018

Bordeaux offre 83,2 équipements sportifs pour 100 000 habitants et 12,9 équipements culturels pour 100 000 habitants. Ainsi, sur le plan culturel, la Ville offre un opéra, l'Orchestre d'Harmonie (municipal) et de nombreux musées, dont la Cité du Vin.

Cependant, le budget par habitant dédié à ces deux secteurs est en baisse sur la période 2014-2018 avec un recul de 13,1 % dans les dépenses culturelles et de 3,3 % pour le budget alloué à la politique sportive. Ainsi, le budget alloué à la politique culturelle par habitant est passé de 315,2 € en 2014 à 273,9 € en 2018, et le budget alloué à la politique sportive est passé de 103,2 € par habitant en 2014 à 99,8 € par habitant en 2018 (avec une répartition des services communs à la jeunesse au prorata des dépenses). Malgré cette baisse, il est néanmoins à noter qu'en matière de budget alloué à la culture, Bordeaux se hisse au premier rang parmi les 11 villes étudiées.

Enfin, le département de la Gironde totalise 4,4 millions de nuitées touristiques en 2018.





b) Démocratie et vie locale

Indicateur	Valeur	Année/période
Evolution de la population	+ 5,3 %	2011-2016
Taux de participation aux dernières élections municipales	55,3 %	2014
Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants	0,011	2019
Part du budget total définie de manière participative	0,5 %	2019
Nombre de commerces pour 1 000 habitants	8,4	2018

La vie politique locale bordelaise est marquée par une grande continuité depuis plus de 70 ans, avec deux grandes figures qui se sont succédé à l'Hôtel de Ville, Jacques Chaban-Delmas puis Alain Juppé. Lors des dernières élections municipales, qui n'ont à chaque fois donné lieu qu'à un seul tour de scrutin, la participation électorale est restée à un niveau relativement important, certes inférieur à la moyenne nationale, mais important compte tenu de la taille de la ville et de la faible incertitude quant à l'issue du scrutin. Le taux de participation aux élections municipales s'est élevé à 55,3 % en 2014 (contre une moyenne de 52,8 % constatée parmi les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération), à 61,7 % en 2008 et à 54,8 % en 2001.

Bordeaux est une ville attractive, avec une population en hausse notable (+ 5,3 % entre 2011 et 2016, et + 8,5 % entre 2006 et 2016, la population s'étant établie à 256 045 habitants en 2016). Ce dynamisme démographique hisse Bordeaux à la deuxième place en la matière après Nantes, parmi les 11 villes étudiées

Le tissu commercial bordelais est important, avec 8,4 commerces pour 1 000 habitants et 2 164 commerces recensés. Cette offre commerciale en fait, parmi les 11 villes étudiées, la troisième ville à l'offre la plus dense.

Bordeaux dispose de sa strate de conseils de quartier et de dispositifs de participation citoyenne plus directs à la vie de la cité. En 2019, 41 projets ont été retenus après un vote en ligne proposé aux citoyens, pour un montant total de 2,2 M€ à réaliser sur deux ans pour les 32 projets chiffrés.





c) Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année
Nombre de crèches pour 100 000 habitants	31,2	2018
Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par habitant de moins de 15 ans	2 806,7 €	2016
Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	10,9	2018
Budget consacré à la solidarité par habitant	30,8€	2018
Taux de pauvreté (60 % du revenu médian)	17 %	2016

Bordeaux enregistre un taux de pauvreté de 17 % en 2016, un chiffre supérieur à la moyenne nationale (14,7 %) mais inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération (20,5 %). Bordeaux consacre annuellement 30,8 \in par habitant aux dépenses de solidarité, ce qui est nettement inférieur à ce qui est consacré en moyenne par les 11 villes (77 \in).

Bordeaux offre 31,2 crèches pour 100 000 habitants, contre 26,3 pour la moyenne des 11 villes étudiées.

En 2018, la Ville de Bordeaux consacre un budget de 2 806,7 € par habitant de moins de 15 ans en faveur de l'éducation et de l'enfance

Enfin, entre 2014 et 2018, les dépenses consacrées annuellement à la solidarité ont diminué de 3,1 %, pour s'établir, en 2018, à 30,8 € par habitant, un chiffre inférieur à la moyenne des 11 villes.





d) Sécurité

Indicateur	Valeur	Année
Dépenses de sécurité par habitant	30,9€	2018
Police municipale armée (oui ou non)	non	2018
Nombre d'habitants par policier municipal	1 992	2018
Incivilités pour 10 000 habitants	312,7	2018

La Ville de Bordeaux a connu une augmentation de 20 % en 4 ans du nombre de ses policiers municipaux et dispose désormais d'un policier municipal pour 1 992 habitants. Ce ratio est comparable à la moyenne observée dans les 11 plus grandes villes de France étudiées dans le cadre de cette opération (un policier municipal pour 1 886,8 habitants).

Malgré cette hausse du nombre de policiers, l'enveloppe globale de sécurité a, quant à elle, diminué de près de 10 % sur la même période. Les dépenses de sécurité s'établissent en 2018 à 30,9 € par habitant, un chiffre inférieur à la moyenne des 11 villes.

Enfin, 312,7 incivilités sont répertoriées pour 10 000 habitants, ce qui est supérieur à la moyenne enregistrée dans les 11 plus grandes villes françaises (278).





e) Transports et mobilités

Indicateur	Valeur	Année/Période*
Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway	Tramway: 67,5 km	2019
Kilomètres de pistes cyclables pour 1 000 habitants	0,33	2019
Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants	4	2016
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	223	2018
Nombre annuel d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants	9,4	2017
Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants	0,3	2019
Part des transports en commun dans les modes de déplacement	29,2 %	2015
Part de la billetterie dans les recettes de fonctionnement en matière de transports	30 %	2015

Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux bénéficient d'un réseau de tramway créé au début des années 2000, relativement dense et en développement constant depuis sa création. Le tramway constitue la vitrine et l'ossature du réseau de transports en commun de l'agglomération bordelaise. Cet investissement important ne semble pourtant pas permettre à la ville de Bordeaux de jouir, pour l'heure, d'un bon rang parmi les villes françaises dans les différents classements et travaux sur la congestion automobile. Ainsi, avec près de 223 heures passées annuellement dans les embouteillages par conducteur, la ville de Bordeaux est, après celle de Paris (237), la ville la plus congestionnée de France parmi les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération. La part des transports en commun dans les modes de déplacement (29,2 %) est inférieure à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération (33,5 %).

Cette situation s'explique par le fait que la ville de Bordeaux a une position et un rôle de villecentre à l'instar de Paris ou Lyon et n'est pas organisée en agglomération comme peuvent l'être Toulouse, Montpellier ou Rennes. Cela a un impact en termes de densité de la circulation.

Concernant les mobilités douces, Bordeaux compte 4 vélos accessibles pour 1 000 habitants et 0,33 kilomètre de pistes cyclables pour 1 000 habitants. Pour ces deux indicateurs, Bordeaux se situe légèrement en dessous de la moyenne des 11 plus grandes villes de France ici étudiées (5,1 vélos accessibles et 0,42 km de pistes cyclables). Bordeaux offre également 0,3 borne de





recharge électrique pour 1 000 habitants, ce qui la hisse à la seconde place de notre palmarès en la matière, parmi les 11 villes étudiées.

Le nombre d'accidents corporels de la circulation a été divisé par deux entre 2014 et 2018, pour s'établir à 9,4 pour 10 000 habitants, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne des 11 villes (12,7).

f) Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année/période
Part des logements sociaux	17,3 %	2016
Part des logements vacants	6,9 %	2015
Evolution du nombre de logements dont la commune a autorisé la construction	+ 33 %	2014-2018
Evolution du nombre de m² dont la commune a autorisé la construction	+ 29 %	2014-2018
Taux de propriétaires parmi les résidences principales	28,3 %	2015
Evolution des zones végétales et boisées	- 0,05 %	2013-2016

Depuis dix ans, notamment du fait de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique qui a accompagné l'achèvement de la ligne TGV, la Ville de Bordeaux a autorisé davantage de constructions de logements, ce dynamisme allant de pair avec l'augmentation de la population. En 2018, la Ville a ainsi autorisé la construction de 2 792 logements, contre 2 093 en 2014 et 1 337 en 2009.

Disposant d'un bâti homogène et relativement bas, Bordeaux s'ouvre vers le Sud non seulement en densifiant ses marges mais également en cherchant à atteindre progressivement les cibles qui lui ont été fixées en matière de logement social. Le taux de logements sociaux progresse mais reste en-deçà de l'obligation fixée par la loi (17,3 % en 2016, contre 16,6 % en 2014) et inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération (20,7 %).

Le taux de propriétaires parmi les résidences principales s'élève à 28,3 % (2015), un chiffre bien inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées (37,2 %).

Grâce à un taux de logements vacants de 6,9 % (2015), Bordeaux est la troisième ville présentant le moins de vacance parmi les 11 villes étudiées.





3. Sources et méthode

a) Fiche financière

Les chiffres utilisés pour le bilan de la santé financière de la ville sont tous publics. Ils proviennent des documents budgétaires de la ville et des données comptables centralisées par le ministère de l'économie et des finances.

Liste des sources (avec liens des sites Internet) :

- www.collectivites-locales.gouv.fr pour les données comptables du ministère de l'économie et des finances;
- https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/comment-sont-calcules-mes-impots-locaux pour les statistiques (taux, assiettes, produits) des impôts locaux;
- http://www.bordeaux.fr/p63973/budget-et-finances pour les données financières de la ville de Bordeaux.

Le bilan de santé ne constitue pas une analyse approfondie et technique des comptes de la ville mais une présentation simplifiée des grands paramètres financiers qui seront gérés par le prochain conseil municipal.

b) Culture, sport et tourisme

Budget alloué à la politique culturelle par habitant :

- Compte administratif 2018
- Données population Insee

Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants :

- Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture
- France communes

Budget alloué à la politique sportive par habitant :

- Compte administratif 2018
- Données population Insee

Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants :

- Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture France communes
- Populations légales 2016 des communes INSEE (27/12/2018)

Nombre de nuitées touristiques : https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&i=tcrd020 hotels.freg hotel&s=2018&view=map2

c) Démocratie et vie locale

Evolution de la population : https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/3681328?debut=0

Taux de participation aux dernières élections municipales :





https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Lesresultats/Municipales/elecresult MN2014/(path)/MN2014/index.html

Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants : Site internet de la commune (http://www.bordeaux.fr/p63929/democratie-participative)

Part du budget total définie de manière participative : Site internet de la commune (https://debats.bordeaux.fr/project/budget-participatif/selection/resultats)

Nombre de commerces pour 1 000 habitants :

https://www.insee.fr/fr/statistiques/3568602?sommaire=3568656

d) Politiques sociales et éducation

Nombre de crèches pour 100 000 habitants :

- Insee, base permanente des équipements 2018
- Insee, dossier complet de la commune

Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par hab de moins de 15 ans :

- Pour le budget : rapports des comptes administratifs
- Pour la population : Insee, <u>statistiques locales</u>

Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans :

- Insee, base permanente des équipements 2018
- Pour la population : Insee, <u>statistiques locales</u>

Budget consacré à la solidarité par habitant :

- Pour le budget : compte administratif 2018
- Pour la population : Insee, statistiques locales

Taux de pauvreté (60% du revenu médian) : Insee, FiLoSoFi 2019

e) Sécurité

Dépenses de sécurité par habitant :

- Pour les dépenses de sécurité : comptes administratifs
- Pour le nombre d'habitants : INSEE.

Police municipale armée:

Fichier data.gouv:

https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#_

Nombre d'habitants par policier municipal :





- Pour le nombre de policiers municipaux : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#
- Pour le nombre d'habitants : INSEE

Incivilités pour 10 000 habitants:

https://static.data.gouv.fr/resources/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-degendarmerie-et-de-police-depuis-2012/20190311-161302/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012.xlsx

f) Transports et mobilités

Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway :

https://www.bordeaux-metropole.fr/Grands-projets/Grands-projets-mobilite/Tramway/Phase-3-2008-2020

Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants : www.amenagements-cyclables.fr

Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants :

https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/2018-comptes-transports-f-transports-voyageurs.xls

Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur :

- Centre for Economics and Business Research
- http://inrix.com/scorecard/

g) Urbanisme et logement

Part des logements sociaux : Site de la ville

Part des logements vacants :

- https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter
- https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?debut=0&q=Comparateur+de+territoire

Evolution du nombre de logements et de m² dont la commune a autorisé la construction : http://developpement-

<u>durable.bsocom.fr/Statistiques/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=14235</u>

Taux de propriétaires parmi les résidences principales :

https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter

Evolution des zones végétales et boisées de la commune : www.cerema.fr/system/files/documents/2018/05/evol naf com 2006 2016.o MUNICIPALES 2020

Les 11 plus grandes villes de France en chiffres sur :

institutmontaigne.org/ municipales2020

> INSTITUT MONTAIGNE

